

L'Université est une chance. **Saisissons-la**

Curiosité intellectuelle

Esprit critique

Réussite Professionnelle

Livret

des Études

SOCIOLOGIE

licence

Diplômes

Autonomie

Projets Professionnels

Épanouissement personnel

ash.univ-tours.fr



Arts et
Sciences Humaines

2016
2017

UNIVERSITÉ
FRANÇOIS - RABELAIS
TOURS

Sommaire

BIENVENUE EN ASH	4
A- Présentation de la Direction de l'UFR	4
B- Présentation du service de scolarité	4
C- Présentation des départements	5
LE CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016/2017	6
LES ETUDES DE SOCIOLOGIE	7
A- Présentation de la filière SOCIOLOGIE	7
A1 - Renseignements pratiques	7
A2 - Organisation des études	10
A3 - Débouchés de la filière	11
B- Présentation de la licence de sociologie	12
B2- Présentation de la Licence 1ère Année (L1)	18
B3- Présentation de la Licence 2ème Année (L2)	24
B4- Présentation de la Licence 3ème Année (L3)	29
B5- Présentation de la Licence parcours Spécifiques	37

Bienvenue en ASH

L'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) Arts et Sciences Humaines est composée de huit départements d'enseignements : Histoire, Histoire de l'art, Musique et Musicologie, Philosophie, Psychologie, Sciences de l'Education, Sociologie et le Centre de Formation des Musiciens Intervenants (C.F.M.I).

A- Présentation de la Direction de l'UFR

Adresse : 3, rue des Tanneurs B.P. 4103 TOURS CEDEX 1.

Directeur : M. Bernard BURON

Responsable administratif : M. Benoît WOLF

Secrétariat de l'UFR : bureau 240, Tél : 02 47 36 65 32, courriel sectash@univ-tours.fr

B- Présentation du service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme.

Un service à votre disposition

Le service de scolarité est situé au 1^{er} étage du site des Tanneurs, bureau 117. C'est auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages et conventions, les aides sociales, les Unités d'enseignements libres...

L'information que vous recherchez se trouve sûrement déjà sur www.ash.univ-tours.fr. Pensez à consulter la rubrique « Infos pratiques - Questions fréquentes »

Bureau 117, 1^{er} étage
Tél : 02 47 36 65 35
scolash@univ-tours.fr
Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 16h45
fermeture au public le lundi matin
et le vendredi après-midi

Responsable de la scolarité : Mme **Françoise PIPELIER**, bureau 115,
courriel : francoise.pipelier@univ-tours.fr

▪ La correspondance avec la scolarité

Lors de votre inscription, vous avez fourni un certain nombre de documents. Dans le courant de l'année universitaire, les dossiers sont vérifiés et peut-être certains compléments vous seront demandés. **Répondre à ces sollicitations est obligatoire et conditionne l'autorisation à se présenter aux examens.**

Pensez également à **vérifier régulièrement votre boîte mail** étudiant car c'est un moyen rapide pour les services de l'Université de vous communiquer des informations.

Vous pouvez aussi adresser vos questions par courriel à l'adresse scolash@univ-tours.fr en laissant un N° de téléphone pour que nous puissions vous joindre si nécessaire.

www.ash.univ-tours.fr
est votre site

vous y trouverez : un accès direct à votre Environnement Numérique de Travail
et à votre département, l'actualité de l'UFR, le contenu des formations,
des réponses à vos questions...

C- Présentation des départements

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques. Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Départements	SECRETARIAT	Contact courriel
Histoire et archéologie Histoire de l'art Musique et musicologie Philosophie Psychologie Sociologie Sciences de l'éducation CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenant)	Bureau 231, 2 ^{ème} étage Tanneurs Bureau 315, 3 ^{ème} étage Tanneurs 5, rue François-Clouet Bureau 118, 1 ^{er} étage Tanneurs Bureau 114, 1 ^{er} étage Tanneurs Bureau 217, 2 ^{ème} étage Tanneurs Bureau 118, 1 ^{er} étage Tanneurs La Charmoise Fondettes	histoire@univ-tours.fr histoiredesarts@univ-tours.fr musico@univ-tours.fr philo@univ-tours.fr licence.psycho@univ-tours.fr socio@univ-tours.fr edu@univ-tours.fr cfmi@univ-tours.fr

Pour vous repérer
Le plan des sites se trouve sur www.ash.univ-tours.fr
à la rubrique « Infos pratiques »

Quelques sigles et abréviations :

BMT : Bibliothèque Musicale de Touraine (rue des Ursulines)
 BU : Bibliothèque Universitaire
 BS : Bibliothèque de Section d'histoire et d'histoire de l'art (4^{ème} étage de la BU)
 CRL : Centre de Ressources en Langues (accès par le bâtiment de l'extension)
 CROUS : Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires
 ECTS : European Credit Transfert System (crédits européens)
 EZ : Site Emile Zola
 FR : Site Fromont
 GR : Site Grandmont
 PCE : Passeport Culturel Etudiant
 POR : Site Portalis (Droit)
 RI : Relations Internationales
 SUAPS : Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives
 SUIO : Service Universitaire d'Information et d'Orientation
 SUMPPS : Service de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
 TA : Site Tanneurs
 TA EXT : Extension du site Tanneurs
 TO : Site Tonnellé (Médecine)
 UFR : Unité de Formation et de Recherche

Le calendrier universitaire 2016/2017

Semaine d'accueil des nouveaux étudiants (L1) Réunion de filières (L1, L2 et L3)	Du 1 ^{er} au 9 septembre 2016
Début des cours	A partir du lundi 5 septembre 2016
Début des UE d'ouverture (L2 et L3)	Le 19 septembre 2016
Pause pédagogique	Du jeudi 27 octobre au jeudi 3 novembre 2016 matin
Examens (selon les filières)	Du 12 décembre au 12 janvier 2017
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 17 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017 matin
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	Le 16 janvier 2017
Délibérations du premier semestre	Du 13 au 17 février 2017
Pauses pédagogiques	Du 18 février au 26 février 2017 et du 8 au 23 avril 2017
Examens	Du 2 au 19 mai 2017 (selon les filières)
Délibérations du second semestre	Du 12 juin 2017
Examens de rattrapage	à partir du 19 juin 2017

Concernant le calendrier des examens

Les secrétariats pédagogiques informeront les étudiants :

➔ par courriel lorsque ceux-ci seront publiés sur l'ENT

Les études de sociologie

A- Présentation de la filière SOCIOLOGIE

A1 - Renseignements pratiques

a- Équipe pédagogique affectée au Département

Prénom – NOM	Spécialité	Bureau	Téléphone
Alex Alber	sociologie	212	02 47 36 66 29
Anne Bargès	sociologie/anthropologie	214	02 47 36 66 98
Hélène Bertheleu	sociologie	213	02 47 36 66 87
Isabelle Bianquis	anthropologie	211	02 47 36 65 46
Nathalie Bonini	anthropologie	213	02 47 36 66 87
Bernard Buron	sociologie		02 47 36 67 36
Joël Cabalion	sociologie/anthropologie	213	02 47 36 66 87
Frédéric Cerf	Anglais	212	02 47 36 66 29
Valerie Cohen	sociologie	301	02 47 36 65 47
Jean-Luc Deshayes	sociologie	214	02 47 36 66 98
Guillaume Etienne	anthropologie	211	02 47 36 65 46
Sophie Laligant	anthropologie	211	02 47 36 65 46
Marie-Pierre Lefeuvre	sociologie	209	02 47 36 65 44
Claire Lefrançois	sociologie	210	02 47 36 66 51
Patrick Legros	sociologie	209	02 47 36 65 44
Nadine Michau	Audiovisuel/sociologie/ anthropologie	208	02 47 36 6736
Mathias Millet	sociologue	214	02 47 36 66 98
Héloïse Nez	Sociologie	208	02 47 36 67 36
Laurent Nowik	sociologie/démographie	210	02 47 36 66 51
Nicolas Oppenchaim	Sociologie	301	02 47 36 65 47
Claudie Rey	sociologie	210	02 47 36 66 51
Françoise Sitnikoff	sociologie	208	02 47 36 67 36
Alain Thalineau	sociologie	301	02 47 36 65 47

✓ *Autres intervenants de l'Université*

L'équipe pédagogique bénéficie du concours indispensable de nombreux autres collègues pour assurer l'enseignement, soit en sociologie et en anthropologie, soit dans les disciplines connexes. Ces "chargés de cours" appartiennent soit à des départements ou des laboratoires de recherche de l'Université, soit à des professions spécialisées.

b- Secrétariat pédagogique du Département

Prénom – NOM	Bureau	Téléphone
Fouzia Rolland	217	02 47 36 66 77
Marylène Moreau	217	02 47 36 65 45

Le secrétariat accueille les étudiants tous les jours :
Lundi de 13 h 30 à 16 h 30 fermé le matin
Mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi de 9h00 à 12h00 fermé l'après-midi
Vendredi de 9h15 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

L'Université cultive toutes les réussites

Direction et administration du Département

Le Département de sociologie est administré par un Conseil et dirigé par un ou des Directeurs(trices) élu(e)s. et assisté d'un conseil de direction. Le *Conseil de département* se réunit régulièrement (une à deux fois par trimestre) pour décider de toutes les questions pédagogiques, administratives, etc., qui relèvent de sa responsabilité. Les délégués étudiants ont voix délibérative aux réunions.

Le Département est organisé de la manière suivante :

Directeur

Isabelle BIANQUIS

Conseil de direction et responsables pédagogiques

<i>Responsable de la Licence 1^{re} année</i>	NICOLAS OPPENCHAIM
<i>Pédagogie Licence 2^{ème} année</i>	NICOLAS OPPENCHAIM
<i>Pédagogie Licence 3^{ème} année</i>	NICOLAS OPPENCHAIM
<i>Pédagogie Master 1</i>	MATHIAS MILLET
<i>Pédagogie DEIS/Master</i>	HELENE BERTHELEU
<i>Pédagogie Master 2 Recherche</i>	MATHIAS MILLET
<i>Pédagogie Master 2 professionnel</i>	HELOÏSE NEZ
<i>Responsable du Master</i>	Mathias MILLET
<i>Programme ERASMUS</i>	NATHALIE BONINI
<i>Orientation-emploi</i>	Françoise SITNIKOFF
<i>Orientation Lycées / Jury VAE</i>	Claudie REY
<i>Commission pédagogique</i>	NATHALIE BONINI, HELENE BERTHELEU, JOEL CABALION ET NICOLAS OPPENCHAIM
<i>Responsable Mobil</i>	Nicolas OPPENCHAIM (L1) et Claudie REY (L3)
<i>Secrétaires pédagogiques</i>	Licence 1 & 2 : Fouzia ROLLAND Licence 3 & Master : Marylène MOREAU

c- Relations avec les étudiants, scolarité, orientation-emploi

Au cours de la réunion de pré-rentree début septembre (la date précise et les horaires sont indiqués sur le site de l'université - ENT), les étudiants reçoivent une information précise sur les conditions dans lesquelles se déroulera l'année universitaire. Tout au long de celle-ci, les enseignants reçoivent les étudiants qui le souhaitent lors de leur permanence hebdomadaire. En cas de difficulté pédagogique ou individuelle, les étudiants sont d'abord invités à contacter l'enseignant qui assure le cours ou le TD. Ils peuvent ensuite contacter le Responsable pédagogique ou le Directeur du département.

Les étudiants peuvent rencontrer, sur rendez-vous, les Responsables orientation-emploi pour tous les problèmes concernant leur orientation ou réorientation (recherche de cursus complémentaire ou de cursus de substitution). Ils sont également invités à consulter les propositions d'emplois et/ou de stages sur les panneaux d'information. Ils peuvent bien sûr rencontrer tout autre enseignant qui tentera de les aider. Ils peuvent également contacter un conseiller d'orientation.

d- Représentation des étudiants

Les étudiants élisent trois *délégué(e)s* titulaires et trois suppléants par cycle. L'élection a lieu dans le mois qui suit la rentrée.

e- Eléments pratiques

Affichage des informations

Les étudiants sont invités à consulter **très régulièrement** les panneaux d'affichage disposés dans les couloirs qui jouxtent le secrétariat du Département (au 2^e étage).

Chaque année d'études dispose d'un panneau sur lequel sont affichées toutes les informations relatives à la pédagogie : l'emploi du temps, la localisation des enseignements et des rendez-vous d'enquête, les messages des enseignants aux étudiants, les calendriers d'examen, etc.

Chaque année d'études dispose également d'un panneau en libre accès sur lequel sont affichées les informations relatives aux inscriptions administratives, aux bourses, à la scolarité générale. Les informations syndicales ont vocation à être affichées sur ces panneaux.

Les possibilités de formation complémentaire, les programmes de certaines autres universités, les cycles de conférences, les avis de concours, propositions de stages et d'emplois, etc., sont affichés principalement sur le panneau réservé au troisième cycle.

Le panneau recherche diffuse notamment les informations de l'UMR Citeres, l'équipe de recherche à laquelle est rattaché le Master « Sciences sociales : Villes et Territoires » spécialité *Sociologie et anthropologie*.

Informations sur Internet - ENT

Les étudiants sont invités à consulter **très régulièrement leur adresse mail universitaire** ainsi que le site Internet de l'Université : <http://www.univ-tours.fr/>. Le portail du site donne accès aux informations administratives (les inscriptions aux bourses, aux UEO etc.) et pédagogiques (les emplois du temps, les dates d'examen, ou encore des informations relatives aux enseignements – absence d'un enseignant, changement de salle, rattrapage et report de cours, contrôle continu...).

Les inscriptions aux UE d'Ouvertures et aux enseignements à choix (langues, options) se feront sur l'ENT.

L'actualisation des informations est instantanée.

Bourses, allocations d'études, résidences étudiantes

Les dossiers de bourses d'enseignement supérieur doivent être retirés avant le 30 avril au *Service de la Scolarité* ou sur *Internet*. Les demandes d'allocation d'étude (3^e cycle) doivent être retirées à partir du 15 juin et déposées au secrétariat pédagogique de la filière avant le 15 octobre.

Les demandes d'admission en résidence universitaire sont à retirer au CLOUS à partir du 15 février précédant la rentrée universitaire, ou lors de la demande de bourse (demande de bourse et logement).

Bibliothèques et photocopies

Dans les locaux de l'Université, les étudiants ont à leur disposition plusieurs bibliothèques et centres de documentation.

La *bibliothèque universitaire* comprend un fonds important de sociologie, démographie et anthropologie (ouvrages, périodiques, mémoires, thèses), et des ordinateurs de recherche bibliographique. Les étudiants peuvent emprunter et consulter les ouvrages et les revues. Ils bénéficient des services du "prêt inter-bibliothèques" (carte de lecteur à jour). Les bibliothécaires peuvent apporter leurs conseils en matière de recherche documentaire manuelle et informatique.

Les *autres bibliothèques universitaires et des départements* sont accessibles aux étudiants sociologues et leur fréquentation est encouragée car elles contiennent bien souvent des ouvrages qui sont au programme de leurs études. C'est le cas, en particulier, de la bibliothèque universitaire de l'UFR de Droit, sciences économiques et sociales, des bibliothèques des départements de Philosophie, d'Histoire, histoire de l'art et Archéologie, de l'IEHCA, du centre de documentation de la Maison des sciences de l'homme (MSH), de la bibliothèque musicale de Tours, etc.

En dehors de l'Université, les étudiants sont vivement invités à fréquenter la *Bibliothèque municipale*. À l'occasion de recherches plus avancées, ils peuvent avoir accès à des centres de documentation spécialisés (Archives municipales et départementales, etc.).

L'Université cultive toutes les réussites

Des photocopieuses en libre-service sont installées dans les locaux de l'Université. Leur accès est commandé par des cartes magnétiques rechargeables. Il est rappelé que les photocopies de documents imprimés (ouvrages, articles ...) ne sont autorisées que pour un usage privé et que la loi interdit de photocopier des documents entiers.

f- L'association La CASA



Une association étudiante existe pour les étudiants du département de sociologie, la CASA (Corporation des Apprentis Sociologues et Anthropologues). Cette association a pour but de favoriser et faciliter le lien entre les étudiants de sociologie, mais également d'aborder la discipline par des moyens alternatifs ainsi que de promouvoir l'art et la culture. Pour cela l'association met notamment en place un système de parrainage, organise des cafés débats, des petits déjeuners et des soirées.

L'association est formée d'un conseil d'administration et d'un bureau. Plusieurs commissions sont formées au début de l'année universitaire pour permettre un travail en groupe. Alors si tu veux la rejoindre tu es la ou le bienvenue.

Pour plus d'information : lacasadesocio@gmail.com ou sur facebook : La CASA association des étudiants de sociologie et d'anthropologie.

A2 - Organisation des études

La Licence ASHS mention sociologie a pour objectif principal de former des étudiants aux Sciences Humaines et Sociales. Deux dimensions pédagogiques traversent tous les enseignements proposés :

- Tout en se formant au sein d'une discipline, l'étudiant est incité à exercer son esprit critique, à percevoir le caractère contextuel des connaissances scientifiques, à saisir les fondements théoriques et épistémologiques des sciences humaines et sociales.
- L'accent est mis sur l'apprentissage de la maîtrise des connaissances théoriques et méthodologiques dans le domaine des sciences sociales. L'étudiant aura en effet l'occasion de mettre en pratique des connaissances disciplinaires dans des travaux de terrain, sera capable d'analyser et de problématiser les phénomènes étudiés dans le cadre de la mention choisie.

Les enseignements sont organisés sur **six** semestres. La pédagogie est fondée d'une part, sur l'articulation de savoirs disciplinaires, méthodologiques et techniques, et d'autre part, sur l'idée d'un parcours dont l'étudiant pourra lui-même évaluer la pertinence en fonction de ses objectifs de formation. L'étudiant pourra progressivement découvrir une démarche scientifique au travers de la mention choisie, tout en accumulant un certain nombre d'enseignements plus généraux, propres aux sciences humaines et sociales. Ceux qui le souhaitent pourront continuer à se former en s'inscrivant dans un master ou dans toute autre formation ouverte au niveau licence. Ces cheminements pourront être anticipés par des choix d'enseignements optionnels préparant plus ou moins directement au master choisi.

La mobilité de l'étudiant est facilitée par des contenus de cours très lisibles et des compétences clairement requises pour chaque élément pédagogique : les échanges européens pourront ainsi être concrètement réalisables.

L'étudiant dispose de la possibilité de faire un parcours personnalisé par le choix des enseignements optionnels, et de ceux des UE Ouvertures.

A partir de la L2, les étudiants bénéficient d'un enseignement d'audiovisuel. Ce cours est complété par un soutien technique.

L'Université cultive toutes les réussites

La Licence « ASHS mention sociologie » permet d'accéder directement au Master « Sciences sociales : Villes et Territoires » spécialité *Sociologie et anthropologie* de l'Université de Tours qui propose en deuxième année une option professionnelle, centrée sur l'évaluation des politiques publiques, et une option recherche : « construction sociale des territoires ».

A3 - Débouchés de la filière

Après la licence, les étudiants ont la possibilité de se présenter à de nombreux concours et formations spécialisées.

On peut, par exemple, mentionner :

- Concours de l'enseignement élémentaire et secondaire (Formation de professeurs des écoles, de professeur du secondaire, CPE)
- Écoles préparant aux métiers du social
- Concours des collectivités territoriales (communes, départements, régions)
- Écoles de journalisme

Après un Master, il est possible d'accéder directement au marché du travail, les emplois étant fonction des parcours et des choix des étudiants. Tous les secteurs d'activité sont susceptibles d'accueillir les diplômés, par exemple :

- Chargé du développement local
- Chargé de l'évaluation des politiques publiques
- Chargé de mission dans le cadre des politiques de la ville
- Expert démographe
- Chargé de mission à la direction du travail et de l'emploi
- Conseiller emploi
- Recruteur
- Formateur dans les ressources humaines
- Chargé d'études dans les collectivités territoriales
- Chargé d'études dans les observatoires départementaux et régionaux
- Conseiller dans les agences intérimaires
- Consultant
- Conservateur du patrimoine.

Après un Master, les étudiants peuvent également réaliser un doctorat ouvrant vers les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Pour en savoir plus :

- ONISEP, Études de sociologie, INFOSUP n°199, sept-oct. 2002.
- Centres d'information et d'orientation (CIO) et Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO, tel : 02-47-36-81-70).

B- Présentation de la licence de sociologie

La sociologie est une discipline scientifique qui vise à mieux comprendre la réalité sociale et sa complexité. Elle s'intéresse à tous les sujets où sont impliqués des êtres humains pris collectivement : la famille, l'école, le travail, la religion, les modes de vie, la culture, le sport...

Sur tous ces sujets, le sociologue est attentif aux caractéristiques des institutions, aux pratiques sociales, aux interactions, aux relations de domination... Il révèle souvent la face cachée du fonctionnement de nos sociétés. Ce travail de décryptage n'est pas immédiat et passe par une remise en question des idées reçues et des lieux communs.

La sociologie est à la fois empirique et théorique. Elle s'efforce de produire et d'analyser ses propres données, ou travaille sur des informations produites par d'autres. Elle cherche à dépasser la simple description de la réalité pour l'expliquer et la comprendre, en dégagant les mécanismes et les règles qui régissent l'organisation et le développement des phénomènes sociaux.

Au département de sociologie de l'Université François Rabelais, on enseigne aussi l'anthropologie et la démographie. Les trois disciplines sont complémentaires et concourent au même projet scientifique.

L'anthropologie est l'étude comparative des sociétés et des cultures. Elle vise à rendre compte à la fois de leur diversité et de l'unité du genre humain en développant un moyen d'investigation privilégié : l'observation sur le terrain.

La démographie étudie la dynamique des populations et leur renouvellement : fécondité, mortalité, migrations, croissance urbaine, évolution des structures familiales, vieillissement des populations...

Les enseignements

La formation donne les savoirs nécessaires à la compréhension et l'analyse des phénomènes sociaux. Elle permet une initiation progressive à la discipline et comprend des apprentissages théoriques et méthodologiques.

Les étudiants acquièrent à la fois des connaissances générales et des connaissances plus spécifiques sous forme de cours obligatoires et d'options. Ils sont également formés à l'utilisation de différentes méthodes d'enquête, quantitatives (questionnaires), qualitatives (observations et entretiens) et audiovisuelles. Ils doivent, de plus, être capables de présenter leurs résultats d'enquête, ce qui suppose de bonnes qualités rédactionnelles.

Par ailleurs, le parcours de formation comprend une initiation à des disciplines connexes (géographie, économie, histoire) et un apprentissage des langages et outils nécessaires aux sociologues (anglais, mathématiques et statistiques, informatique).

Le cursus universitaire nécessite la lecture régulière d'ouvrages et d'articles et demande un engagement actif dans la conduite des enquêtes de terrain. Il implique un investissement personnel important des étudiants.

Dans le cadre de l'organisation LMD, les étudiants sont incités à construire leur parcours de formation avec l'aide et les conseils des enseignants. Ce parcours est élaboré par les étudiants en fonction de leurs objectifs de formation et de leur projet professionnel. Il peut comprendre des stages et des séjours à l'étranger.

IMPORTANT :

La présence aux TD est obligatoire pour les étudiants en régime général.

La présence aux CM (cours magistraux) est indispensable pour réussir ses études. Aussi, il est nécessaire de les suivre assidûment.

Les étudiants inscrits en régime spécial sont dispensés de l'obligation de présence en TD sauf pour les TD de Méthodologie-enquête et d'Audiovisuel. Ils sont invités à prendre contact dès le début de chaque semestre avec l'enseignant responsable du TD afin de déterminer le programme de travail.

Règles de prise en compte des absences aux contrôles continus.

Toute absence à un contrôle continu ou tout travail non rendu sera sanctionné d'un 0/20. Toutefois, si l'absence au contrôle continu est justifiée (certificat médical ou papier officiel à l'appui), l'étudiant sera autorisé à venir composer lors de la session spéciale pour étudiants en régime spécial. A charge pour l'étudiant de signaler sa situation auprès de son enseignant et du secrétariat pédagogique.

Règles de prise en compte des absences injustifiées lors des TD d'anglais.

La présence aux séances de cours, qu'elles aient lieu en salle ou en CRL, est obligatoire. Tout étudiant absent à une séance est tenu de venir justifier son absence auprès du professeur et ensuite de porter son justificatif au secrétariat.

Si la séance manquée avait lieu au CRL, il sera demandé à l'étudiant de la rattraper sur son temps libre.

Au-delà de deux absences injustifiées, l'étudiant obtiendra un 0/20 qui comptera dans sa moyenne.

ATTENTION – MISE EN GARDE IMPORTANTE

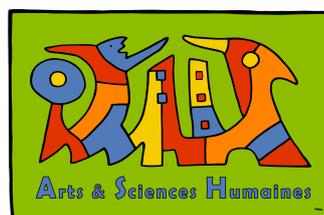
PLAGIAT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment grâce à l'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.

Ses auteurs sont donc passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, à savoir :

- 1° L'avertissement ;
- 2° Le blâme ;
- 3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- 4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
- 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.



MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES, D'ÉVALUATION ET RÈGLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSITÉ FRANÇOIS-RABELAIS DE TOURS

Dispositions générales applicables aux étudiants de Licence

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise
- Décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux
- Décret n°2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur
- Arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la Licence portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'Administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal

Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation. Celles-ci figurent dans le livret de l'étudiant après ratification par les instances de l'université et font l'objet d'un affichage à chaque début d'année universitaire. Les modalités de contrôle doivent être arrêtées dans chaque établissement **au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement** et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, et leur coefficient. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la session de rattrapage.

ART. 1 : ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

La licence est structurée en 6 semestres, de 30 crédits (ECTS) chacun, répartis sur 3 années (L1, L2 et L3).

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante (il s'agit ici des étudiants élus à l'un des trois conseils de l'université ou au CA du CROUS), les étudiants inscrits en double cursus, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap et les sportifs de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

ART. 2 : INSCRIPTION

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est obligatoire dans les délais fixés par l'établissement et portés à la connaissance des étudiants. Elle vaut inscription aux examens. Elle se déroule selon les modalités communiquées par chaque service de scolarité. L'étudiant qui n'a pas satisfait à cette obligation n'est pas autorisé à passer les examens de contrôle continu comme les examens terminaux.

ART. 3 : MODE DE CONTRÔLE - SESSIONS - INFORMATION

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le contrôle continu fait l'objet, autant que possible, d'une application prioritaire et consiste en un minimum de deux évaluations.

Lorsqu'une unité d'enseignement est constituée de plusieurs éléments constitutifs (EC), un examen terminal unique peut être organisé.

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées par semestre d'enseignement : une première session de contrôle des connaissances et une session de rattrapage.

Le rattrapage du deuxième semestre est précédé par un dispositif pédagogique particulier.

L'Université cultive toutes les réussites

Il n'y a pas d'inscription aux examens du rattrapage. L'inscription est automatique pour tous les étudiants autorisés à composer.

Le calendrier précis des épreuves est porté à la connaissance des étudiants, dans un délai impératif de quinze jours avant le début des épreuves, sur leur environnement numérique de travail. Les composantes devront, dans la mesure du possible, également procéder par voie d'affichage. Il n'y a pas de convocation individuelle aux examens. Une fois affiché, le calendrier ne peut plus subir de modifications.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CEVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir. De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

ART. 4 : ANONYMAT DES COPIES

Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites terminales.

ART. 5 : CAPITALISATION - COMPENSATION - REPORT DE NOTES - VALIDATION(art. 25 à 28)

Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) qui peuvent rassembler différents éléments constitutifs (EC).

Une unité d'enseignement est acquise dès lors que la moyenne des notes obtenues aux éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Les éléments constitutifs où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés.

L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Il est impossible d'attribuer une note à un élément constitutif ou à une unité d'enseignement s'ils sont déjà acquis par validation d'acquis.

Toutefois, pour les étudiants de Licence venant d'autres universités françaises poursuivant leurs études dans la même mention (et la même spécialité pour les langues), la commission pédagogique, doit reporter la note du ou des semestres acquis par l'étudiant. La commission, souveraine, est libre de reporter ou non les notes des éléments constitutifs ou éléments constitutifs européens si l'étudiant n'a pas obtenu l'intégralité d'un semestre.

Le semestre est validé par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

Le semestre validé est capitalisé et implique l'acquisition de 30 crédits (ECTS).

L'année universitaire est validée par compensation entre les deux semestres qui la composent.

Il n'est pas possible de renoncer au bénéfice de cette compensation pour améliorer son résultat.

L'année universitaire validée est capitalisée et implique l'acquisition de 60 crédits (ECTS).

L'Université cultive toutes les réussites

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

- au sein de l'UE, entre les différents EC de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein d'une même année universitaire, entre les deux semestres (entre le semestre 1 et le semestre 2, entre le semestre 3 et le semestre 4, entre le semestre 5 et le semestre 6).

Chaque filière définit pour tous les éléments constitutifs, ce qu'elle considère comme une épreuve obligatoire. Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année, soit toute validation.

ART. 6 : REGLES DE PROGRESSION(*article 28*)

L'inscription administrative étant annuelle :

L'étudiant s'inscrit administrativement en Licence 1^{ère} année (S1 + S2), puis en Licence 2^{ème} année (S3 + S4), et enfin en Licence 3^{ème} année (S5 + S6)

- L'étudiant ayant validé son année d'inscription :
 - soit par validation des deux semestres,
 - soit par compensation entre les deux semestres,
- est admis à s'inscrire dans l'année supérieure

Pour l'étudiant ne remplissant pas ces conditions :

- Sauf s'il renonce au bénéfice de cette procédure, l'étudiant :

Est autorisé à s'inscrire dans la deuxième année de la licence (S3 et S4), s'il a capitalisé au moins 70% des coefficients des UE de L1 (S1 et S2 confondus).

Est autorisé à s'inscrire dans la troisième année de la licence (S5 et S6), s'il a validé la première année de licence (L1) et a capitalisé au moins 80% des coefficients des UE de L2.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la validation de la deuxième année ne peut intervenir avant la validation de la première année manquante. La compatibilité des enseignements et des examens correspondant à des UE d'un même parcours ou diplôme qui seraient situés sur plusieurs années différentes ne peut être garantie même si elle est recherchée. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

ART. 7 : JURY(*article 30*)

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

ART. 8 : DÉLIVRANCE DU DIPLÔME DE LICENCE

La délivrance du diplôme et du grade de licence est prononcée après délibération du jury.

L'Université cultive toutes les réussites

Le calcul de la validation de la licence s'effectue sur la base de la moyenne des trois années **et à condition que l'étudiant ait validé chacune des trois années**. Le grade de licence confère 180 crédits (ECTS).

ART. 9 : MENTIONS DE REUSSITE

La note prise en compte pour l'attribution d'une mention pour le grade de licence est la moyenne des moyennes des trois années du cycle de licence.

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

ART. 10 : PUBLICATION DES RÉSULTATS - COMMUNICATION DES COPIES(art. 30)

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien, individuel.

B2- Présentation de la Licence 1^{ère} Année (L1)

Nom du responsable d'année : Nicolas OPPENCHAIM

Conseils de lecture pour bien commencer sa licence et se familiariser avec nos disciplines :

Marc Augé, *Anthropologie des mondes contemporains*, 2010, Champs essais.

Stéphane Beaud et Younes Amrani, *Pays de malheur ! Un jeune de cité écrit à un sociologue*, 2005, La Découverte.

Howard Becker, *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, 1985, Editions Métailié.

Erving Goffman, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, 1968, Editions de Minuit.

Mondher Kilani, *L'invention de l'autre, Essais sur le discours anthropologique*, 1994, Payot.

Maurice Godelier, *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, 2007, Albin Michel.

Hervé Le Bras, *Vie et mort de la population mondiale*, 2009, Editions Le Pommier.

Olivier Martin, Emmanuelle Brun et Alexandre Mathieu-Fritz, *Je réussis en socio*, 2012, Armand Colin.

Nicolas Renahy, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, 2005, La Découverte.

Nathalie Rigaux, *Introduction à la sociologie par sept grands auteurs*, 2008, De Boeck.

Jean-Luc Ville et Abajila Guyo, *Le dernier éléphant. Histoire d'un chasseur kenyan*, 2004, Editions Autrement.

Patrick Williams, *Nous on n'en parle pas. Les vivants et les morts chez les Manouches*, 2001, Editions de la M.S.H.

B2.1- Maquette de L1 S1

Le premier semestre met l'accent sur l'adaptation au travail universitaire. Afin de faciliter le passage du milieu scolaire au milieu universitaire et lutter contre l'échec et l'abandon précoces, le premier semestre est conçu comme un semestre d'acclimatation au travail universitaire. L'accent est mis sur l'apprentissage en petits groupes, les méthodes du travail universitaire et la présentation de la discipline à travers des enseignements généraux et des enquêtes de terrain qui permettent l'apprentissage des pratiques de travail.

Les étudiants bénéficient du soutien et de l'accompagnement de tuteurs, qui assurent une permanence hebdomadaire et qui participent à certains enseignements, notamment de Méthodologie et de Bibliographie en sciences sociales. Tout étudiant devra suivre 3h minimum par semestre avec son tuteur.

L1 S1	Éléments pédagogiques	Coef.	crédits		CM VHT	TD VHT	TP VHT	C/T	DTE
UE1.1 – Savoirs disciplinaires	Connaissance des faits sociaux	5	6	12	24	27		48	96
	Sociétés et cultures	5	6		24	27		48	96
UE1.2 – Méthodologie disciplinaire	Initiation à la recherche en sciences sociales	3	5	9	12	24		36	72
	Initiation à l'enquête	3	4			24		20	60
UE1.3 – Culture générale et méthodologie du travail universitaire	Mathématiques et Statistiques	2	1	4		22		22	44
	Méthodologie et techniques documentaires	2	1			16		16	32
	Institutions et société française	2	2		20			20	40
UE1.4 – Outils de communication	Langues	1	2	5		18		18	36
	Expression écrite et orale	2	3			18		15	33

Total S1=256 h		25	30	80	176		243	509
-----------------------	--	-----------	-----------	-----------	------------	--	------------	------------

Coef. : coefficient, CM : cours magistral, TD : travaux dirigés, TP : travaux pratiques, VHT : Volume horaire total des enseignements par semestre, C/T : charge de travail pour l'étudiant, DTE : durée totale de travail pour l'étudiant

B2.2- Descriptif des enseignements de L1 S1

UE 1.1 Savoirs disciplinaires:

L'objectif de cette unité d'enseignements est d'introduire au domaine de la sociologie et de l'anthropologie et de fournir des premiers critères d'identification de la spécificité de leur démarche pour l'analyse des phénomènes sociaux. L'enseignement « Connaissance des faits sociaux » aborde ainsi la stratification sociale, les transformations de l'école et de l'emploi, la division sociale de l'espace urbain ou le traitement médiatique des faits sociaux. Les enseignements qui composent cette UE, dispensés sous la forme de deux cours magistraux et de deux travaux dirigés, introduisent également à des outils théoriques et pratiques auxquels recourent la sociologie et l'anthropologie.

UE 1.2 Méthodologie disciplinaire:

L'objectif de cette unité d'enseignement est d'initier les étudiants à la démarche d'enquête en sciences sociales et de leur présenter les différents outils mobilisés par le chercheur pour recueillir des données (en particulier l'entretien et l'observation, l'enquête par questionnaire étant abordée en seconde année). Elle poursuit ainsi principalement trois objectifs : familiariser les étudiants aux outils de la recherche en sciences sociales ; leur apprendre à savoir quand et pourquoi utiliser ces différentes méthodes ; leur montrer en quoi ces méthodes pourront leur être utiles dans leur future vie professionnelle, que celle-ci se déroule dans le monde académique ou en dehors. Elle articule des enseignements théoriques et pratiques, à travers notamment une enquête de terrain d'un an durant laquelle les étudiants définissent le sujet et le lieu d'enquête, récoltent et analysent des données qualitatives et présentent leur travail aux autres étudiants.

UE 1.3 Culture générale et méthodologie du travail universitaire:

Les trois enseignements de cette UE visent l'acquisition et la consolidation de connaissances indispensables à une formation universitaire et plus spécifiquement de sociologie et d'anthropologie. Le premier enseignement a pour objectif d'homogénéiser les connaissances en statistiques et mathématiques qui seront utiles pour aborder l'enseignement de démographie du S2. Un autre, réalisé en relation avec les services du Service commun de documentation, vise à familiariser les étudiants avec les outils de recherche bibliographique, les bases de données numériques... qu'ils mettront en application dans la construction d'une bibliographie en lien avec leur sujet d'enquête. Un troisième enseignement, propose d'apporter des éléments de connaissance sur la société française et ses institutions, en particulier sur la Constitution, les systèmes de protection sociale ou l'organisation des pouvoirs et des compétences étatiques.

UE 1.4 Outils de communication :

Cette UE est constituée de deux éléments. Un enseignement de langue anglaise qui a un double objectif : permettre aux étudiants de se préparer pour le CLES ; accéder à la lecture de textes disciplinaires. Les heures sont réparties pour moitié en séances de cours, pour l'autre moitié en séances au Centre de Ressources en Langues (CRL). Le second enseignement est consacré au développement des capacités en matière d'expression écrite et orale en langue française (travaux d'écriture, analyse de textes, construction d'une argumentation...).

B2.3- Modalités de contrôle des connaissances du L1 S1

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT		Crédits	RÉGIME GÉNÉRAL						RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES			
			1 ^{ère} Session			Rattrapages			1 ^{ère} Session		Rattrapages	
Licence 1 ^{ère} année			Type ¹ de contrôle	Type ² d'épreuve	Coef.	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coef.	Type d'épreuve	Coef.	Type d'épreuve	Coef.
SEMESTRE 1												
UE 1.1 Savoirs disciplinaires		12			5			5		5		5
Connaissances des faits Sociaux	CM	6	ET	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
	TD		CC	E+O	1	SU	/	1	E+O	1	SU	1
Sociétés et Cultures	CM	6	ET	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
	TD		CC	E+O	1	SU	/	1	E+O	1	SU	1
UE 1.2 Méthodologie disciplinaire		9			3			3		3		3
Initiation à la recherche en sciences sociales	CM	5	ET	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
	TD		CC	E	1	SU	/	1	E+O	1	SU	1
Initiation à l'enquête		4	CC	E+O	3	SU	/	3	CC	3	SU	3
UE 1.3 Culture générale et méthodologie du travail universitaire		4			1			1		1		1
Mathématiques et Statistiques		1	CC	E	2	ET	E/O	2	E/O	1	E/O	1
Méthodologie et techniques documentaires		1	CC	E	2	SU	/	2	E/O	2	SU	2
Institutions et société française		2	ET	E	2	ET	E/O	2	E	2	E/O	2
UE 1.4 Outils de communication		5			1			1		1		1
Langue		2	CC	E+O	1	ET	E/O	1	E+O	1	E/O	1
Expression écrite et orale		3	CC	E	2	SU	/	2	E/O	2	SU	2

¹ Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal

² Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral – SU : Session Unique

B2.4- Maquette du L1 S2

L1 S2	Éléments Pédagogiques	Coef.	crédits		CM VHT	TD VHT	TP VHT	C/T	DTE
UE2.1 – Savoirs disciplinaires	Sociologie	5	5	15	20	20		42	84
	Anthropologie	5	5		20	20		42	84
	Démographie	5	5		20	20		42	84
UE2.2 – Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain	Initiation à l'entretien sociologique	4	4	5		30		30	60
UE2.3 – Méthodologie du travail universitaire	Présentation des résultats d'enquête	2	3	4		12		16	28
	Expression écrite et orale	2	1			18		15	33
UE2.4 – Langues et langage	Langue vivante	1	3	3		18		18	36
	Renforcement en informatique					8		8	16
UE2.5– Projet de valorisation personnelle	MOBIL			3	2	6		12	22
	Ouverture (Libre)	1	3		20			20	40
Total S2 = 238h		25	30		82	152		245	487
Total L1 = 494 h			60		162	328		494	1000

Coef. : coefficient, CM : cours magistral, TD : travaux dirigés, TP : travaux pratiques, VHT : Volume horaire total des enseignements par semestre, C/T : charge de travail pour l'étudiant, DTE : durée totale de travail pour l'étudiant

B2.5- Descriptif des enseignements de L1 S2

UE 2.1 Savoirs disciplinaires:

Sur la base des connaissances acquises au cours du premier semestre, deux enseignements introduisent aux grands courants théoriques propres à la sociologie et à l'anthropologie.

L'enseignement « Anthropologie » offre une vision synthétique des principaux courants de pensée élaborés dans cette discipline pour interpréter les phénomènes culturels et sociaux, de la naissance de l'anthropologie jusqu'aux années 1960 tout en les situant dans leur contexte historique et national : l'évolutionnisme, le fonctionnalisme et l'anthropologie sociale britannique, l'anthropologie culturaliste américaine, le structuralisme,

L'Université cultive toutes les réussites

l'anthropologie marxiste... (les recherches effectuées à partir des années 1960 ne sont pas abordées dans ce cours mais au premier semestre de L2).

L'enseignement « Sociologie » aborde un ensemble de questions au cœur du projet sociologique. Il s'agit notamment de comprendre comment des formes de relations sociales, plus ou moins durables, fabriquent des « types d'homme » différenciés (Weber), des « êtres sociaux » adaptés à une société et aux « milieux spéciaux » auxquels ils sont destinés (Durkheim). Il s'agit aussi de se demander comment le social se forme, se transforme et en même temps de perpétue à travers les générations ; de saisir les réalités sociales comme ensemble de réalités à la fois subjectives (présentes dans les corps, les cerveaux, les dispositions) et objectives (présentes dans les choses, les objets, les institutions) ; d'interroger comment les êtres sociaux construisent des dispositions à voir, à faire et à sentir plus ou moins particulières ; de questionner aussi la socialisation comme processus mettant en jeu le social et le biologique inséparablement... Ce cours accorde une grande place aux auteurs, aux enquêtes, et aux programmes scientifiques qui, dans leur diversité, ont pris la socialisation comme objet d'études.

Le troisième enseignement apporte quant à lui les bases de la Démographie. La naissance de la discipline est présentée ainsi que les principaux phénomènes démographiques. Un autre objectif de cet enseignement vise à découvrir les principaux indicateurs transversaux et longitudinaux permettant d'apprécier les phénomènes démographiques, en appréciant leur évolution dans le temps et dans l'espace.

UE 2.2 Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain:

Cet enseignement est la poursuite du travail de terrain par observations et entretiens entamé au premier semestre et donnant lieu à la fin du semestre à la production d'un dossier écrit et à une soutenance orale devant les autres étudiants.

UE 2.3 Méthodologie du travail universitaire:

Cette unité d'enseignement propose, à partir de la production et de la présentation du dossier final d'enquête, de renforcer les compétences rédactionnelles et d'expression orale des étudiants. Les étudiants y sont également formés à la pratique du résumé ainsi qu'à l'écriture de portraits journalistiques.

UE 2.4 Langues et langage:

L'enseignement de langue anglaise est poursuivi. Il a un double objectif : permettre aux étudiants de se préparer pour le CLES et d'accéder à la lecture de textes disciplinaires. Les heures sont réparties pour moitié en séances de cours, pour l'autre moitié en séances au Centre de Ressources en Langues (CRL).

UE 2.5 Projet de valorisation personnelle:

Cette UE est composée de deux EC. Le premier, intitulé MOBIL, a pour objectif d'impliquer les étudiants dans leur parcours de formation en les amenant à établir des ponts entre les connaissances acquises dans la formation et leurs expériences extra-universitaires ou leur projet professionnel ou de formation. D'anciens étudiants de sociologie aujourd'hui en activité viendront également présenter leur parcours professionnel aux étudiants. Le deuxième EC est un enseignement d'ouverture qui permet aux étudiants d'explorer des activités, des disciplines ou des connaissances au-delà de celles proposées par la licence de sociologie.

B2.6- Modalités de contrôle des connaissances de L1 S2

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT		crédits	RÉGIME GÉNÉRAL						RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES			
			1 ^{ère} Session			Rattrapages			1 ^{ère} Session		Rattrapages	
			Type ³ de contrôle	Type ⁴ d'épreuve	Coef.	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coef.	Type d'épreuve	Coef.	Type d'épreuve	Coef.
Licence 1 ^{ère} année												
SEMESTRE 2												
UE 2.1 Savoirs disciplinaires		15			5			5		5		5
Sociologie	CM	5	ET	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
	TD		CC	E+O	1	SU	/	1	E+O	1	SU	1
Anthropologie	CM	5	ET	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
	TD		CC	E+O	1	SU	/	1	E+O	1	SU	1
Démographie	CM	5	ET	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
	TD		CC	E+O	1	SU	/	1	E+O	1	SU	1
UE 2.2 Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain		5			3			3		3		3
Initiation à l'entretien sociologique		5	CC	E	4	SU	/	3	CC	3	SU	3
UE 2.3 Méthodologie du travail universitaire		4			2			2		2		2
Présentation des résultats d'enquête		3	CC	E+O	2	SU	/	2	CC	2	SU	2
Expression écrite et orale		1	CC	E+O	2	SU	/	2	CC	2	SU	2
UE 2.4 Langues et langage		3			1			1		1		1
Langue vivante		3	CC	E+O	1	ET	E/O	1	E+O	1	E/O	1
Renforcement en informatique												
UE 2.5 Projet de valorisation personnelle		3			1			1				1
Ouverture		3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
MOBIL												

³ Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal

⁴ Type d'épreuve : E : Ecrit – O : Oral – SU : Session Unique

B3- Présentation de la Licence 2ème Année (L2)

Nom du responsable : Nicolas OPPENCHAIM

B3.1- Maquette de L2 S3

L2 S3	Eléments pédagogiques	Coef.	Crédits		CM VHT	TD VHT	TP VHT	C/T	TDE
UE3.1 – Savoirs disciplinaires	Histoire des idées sociologiques	5	5	15	18	18		36	72
	Anthropologie contemporaine	5	5		18	18		36	72
	Questions de population	5	5		18	18		36	72
UE3.2 – Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain	Initiation aux pratiques d'enquêtes quantitatives(1)	3	4	5			24	30	54
	Informatique appliquée à l'enquête	1	1				12	10	22
UE3.3 – Méthodes et disciplines auxiliaires	Statistiques appliquées à l'enquête	1	2	4		18		24	48
	Audiovisuel	1	2		6		12	15	35
UE3.4 – Langues et langages	Langue vivante	1	3	3		18		20	38
	Préparation au C2I	Certification				12		24	36
UE3.5 – Projet de valorisation personnelle	MOBIL			3				20	24
	Ouverture (restreint)	1	3		20			20	40
Total S3 = 230 h		23	30		80	102	48	271	501

(1) Le dossier d'enquête est obligatoire pour tous les étudiants, régime général et régime spécial d'études.

Coef. : coefficient, CM : cours magistral, TD : travaux dirigés, TP : travaux pratiques, VHT : Volume horaire total des enseignements par semestre, C/T : charge de travail pour l'étudiant, TDE : durée totale de travail pour l'étudiant

B3.2- Descriptif des enseignements de L2 S3

UE 3.1 Savoirs disciplinaires:

Cette unité d'enseignement vise à approfondir les notions fondamentales ainsi que les approches théoriques de la discipline. Le cours « Histoire des idées sociologiques » étudie la relation entre les savoirs sociologiques et le contexte socio-historique de leur apparition. Il présente à la fois aux étudiants les précurseurs et fondateurs de la discipline (Durkheim, Weber, Elias, Tocqueville), la sociologie classique américaine (l'école de Chicago, le fonctionnalisme, l'interactionnisme...) et française (Bourdieu, Crozier...) ainsi que les sociologies contemporaines apparues à partir des années 1980. Le cours d'anthropologie contemporaine envisage quant à lui le renouveau de la discipline qui, rompant avec les grands modèles théoriques, étudie aujourd'hui les réalités actuelles des sociétés proches ou lointaines. Il aborde les principaux courants de l'anthropologie contemporaine qui se sont succédé à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle puis donne un aperçu de ses nouveaux objets. Le troisième enseignement présente les grands enjeux sociétaux (passés, actuels et futurs) dans lesquels la population mondiale est impliquée, tandis que les aspects techniques de la Démographie découverts en L1 sont approfondis.

UE 3.2 Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain:

Cet enseignement poursuit l'apprentissage de la démarche de recherche et de la démarche d'enquête en expérimentant les outils dits quantitatifs que les étudiants associeront aux outils qualitatifs (observation,

L'Université cultive toutes les réussites

entretien) abordés en L1. Il est complété par un enseignement d'informatique appliquée à l'enquête au cours duquel les étudiants sont initiés à l'utilisation de logiciels de traitement de données, en particulier au logiciel libre Tri-deux.

UE 3.3 Méthodes et disciplines auxiliaires:

Cette UE est composée de deux EC. Le premier poursuit l'enseignement de statistiques de la L1 en introduisant à l'analyse bi-variée de deux variables (analyse de tableaux croisés et test du khi-deux). Le second enseignement familiarise les étudiants avec les techniques de base de l'audiovisuel, l'analyse de l'image et la construction documentaire. Il revient notamment sur les liens entre le cinéma et l'anthropologie, ainsi que sur les particularités du cinéma d'observation et documentaire.

UE 3.5 Projet de valorisation personnelle:

Cette UE est composée de deux EC. Le premier, intitulé MOBIL, a pour objectif d'impliquer les étudiants dans leur parcours de formation en les amenant à établir des ponts entre les connaissances acquises dans la formation et leurs expériences extra-universitaires ou leur projet professionnel ou de formation. Le deuxième EC est un enseignement d'ouverture qui permet aux étudiants d'explorer des activités, des disciplines ou des connaissances au-delà de celles proposées par la licence de sociologie.

B3.3- Modalités de contrôle des connaissances de L2 S3

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT		Crédits	RÉGIME GÉNÉRAL						RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES			
			1 ^{ère} Session			Rattrapages			1 ^{ère} Session		Rattrapages	
Licence 2 ^{ème} année			Type de contrôle	Type d'épreuve	Coef.	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coef.	Type d'épreuve	Coef.	Type d'épreuve	Coef.
SEMESTRE 3												
UE 3.1 Savoirs disciplinaires		15			5			5		5		5
Histoire des idées sociologiques	CM	5	ET	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
	TD		CC	E+O	1	SU	/	1	E+O	1	SU	1
Anthropologie contemporaine	CM	5	ET	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
	TD		CC	E+O	1	SU	/	1	E+O	1	SU	1
Questions de population	CM	5	ET	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
	TD		CC	E+O	1	SU	/	1	E+O	1	SU	1
UE 3.2 Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain		5			3			3		3		3
Initiation aux pratiques d'enquêtes quantitatives (1)		4	CC	E	3	SU	/	3	CC	3	SU	3
Informatique appliquée à l'enquête		1	CC	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
UE 3.3 Méthodes et disciplines auxiliaires		4			1			1		1		1
Statistiques appliquées à l'enquête	CM	2	ET	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
	TD		CC	E	1	SU	/	1	E/O	1	SU	1
Audiovisuel		2	CC	E	1	SU	/	1	CC	1	SU	1
UE 3.4. Langue		3			1			1				1
Langue vivante		3	CC	E+O	1	ET	E/O	2	E+O	2	E/O	2
Préparation au C2I			Certification						Certification			

UE 3.5 Projet de valorisation personnelle		3			1				1			1
Ouverture		3	ET	E	1	ET	E	1	E/O	1	E/O	1
MOBIL												

(1) Le dossier d'enquête est obligatoire pour tous les étudiants, régime général et régime spécial d'études.

B3.4- Maquette de L2 S4

L2 S4	Eléments pédagogiques	Coef	Crédit		CM VHT	TD VHT	TP VHT	C/T	TDE
UE4.1 – Savoirs thématiques – sociologie	- Travail	5	2	6	12	12		72	144
	- Famille		2		12	12			
	- Inégalités sociales		2		12	12			
UE4.2 – Savoirs thématiques – anthropologie	- Echanges économiques	5	2	6	12	12		72	144
	- Techniques		2		12	12			
	- Parenté		2		12	12			
UE – 4.3 – Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain	Réalisation d'une enquête par questionnaire	3	5	8			28	32	60
	Présentation de résultats d'enquête	1	3				10	20	30
UE4.4 – Méthodes et disciplines auxiliaires	Statistiques appliquées à l'enquête	1	2	4		12		12	24
	Une option au choix : Audiovisuel ou Ethnomusicologie ou Cartographie	1	2		18	20	20	44	
UE 4.5 – Langues	Langue vivante	1	3	3		18		20	40
UE4.6 – Projet de valorisation personnelle	MOBIL			3				20	20
	Ouverture	1	3		20		20	40	
Total S4 = 270h				30	110	102	58	288	558
Total L2 = 500h				60	190	204	106	559	1059

Coef. : coefficient, CM : cours magistral, TD : travaux dirigés, TP : travaux pratiques, VHT : Volume horaire total des enseignements par semestre, C/T : charge de travail pour l'étudiant, DTE : durée totale de travail pour l'étudiant
Total 1^{er} et 2nd semestres des heures de cours, TD et TP en deuxième année : 482 heures.
Total des crédits européens (ECTS) en deuxième année (L1 +L2) : 120.

B3.5- Descriptif des enseignements de L2 S4

UE 4.1 Savoirs thématiques – sociologie :

A travers les thèmes centraux de la sociologie, les étudiants approfondissent la perspective particulière que cette discipline porte sur les sociétés et les phénomènes sociaux, dans une dimension à la fois historique et contemporaine. Le cours « Inégalités sociales » vise notamment à présenter la construction sociale et politique de la notion d'égalité, à saisir comment la sociologie fait usage de la notion d'inégalités sociales et la discute en lien avec les notions de liberté, de justice et de sentiment d'injustice. Le cours « Famille » porte quant à lui sur le processus de construction et de transformation de la famille « moderne ». Il met l'accent, d'une part sur le caractère socio-historique et politique de la famille et, d'autre part, sur la place et le rôle des femmes dans ce processus.

UE 4.2 Savoirs thématiques – anthropologie:

A travers les thèmes centraux de l'anthropologie, les étudiants approfondissent la perspective particulière que cette discipline porte sur les sociétés et les phénomènes sociaux, dans une dimension à la fois historique et contemporaine. Le cours « Techniques » a par exemple pour objectif de présenter les bases théoriques et méthodologiques permettant d'aborder l'analyse ethnologique des faits techniques et de la culture matérielle. Il vise à mettre à jour les relations qui existent entre les techniques et les sociétés qui les mettent en œuvre. Après avoir situé les techniques au sein des sciences de l'homme et de la société, il interroge leur place dans la vie des sociétés ainsi que les méthodes, théories et concepts mobilisés pour leur description et leur analyse. L'enseignement « Parenté » aborde quant à lui l'histoire de l'étude de la parenté par les ethnologues, la problématique de la filiation (juridique, reproduction, adoption) et de la parenté dans nos sociétés contemporaines

UE 4.3 Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain:

L'enseignement porte sur la réalisation et l'analyse d'une enquête par questionnaire et sur le traitement quantitatif de données d'enquête. Durant ce semestre, les étudiants analysent par groupe de deux l'enquête collective qu'ils ont menée au premier semestre. Cet enseignement est complété par un autre qui valorise les capacités à restituer et à présenter les résultats de l'enquête devant l'ensemble de la promotion.

UE 4.4 Méthodes et disciplines auxiliaires:

Cette UE est composée de deux EC. Le premier est un enseignement de statistiques durant lequel les étudiants s'initient au traitement statistique de leurs propres données d'enquête. Au cours de l'EC d'audio-visuel, les étudiants produisent un documentaire filmique (conception, réalisation, montage) grâce aux compétences théoriques et techniques qu'ils ont acquis au premier semestre.

UE 4.5 Langues:

L'enseignement de langue anglaise est poursuivi. Il a un double objectif : permettre aux étudiants de se préparer pour le CLES et d'accéder à la lecture de textes disciplinaires. Les heures sont réparties pour moitié en séances de cours, pour l'autre moitié en séances au Centre de Ressources en Langues (CRL).

UE 4.6 Projet de valorisation personnelle:

Cette UE est composée de deux EC. Le premier, intitulé MOBIL, a pour objectif d'impliquer les étudiants dans leur parcours de formation en les amenant à établir des ponts entre les connaissances acquises dans la formation et leurs expériences extra-universitaires ou leur projet professionnel ou de formation. Le deuxième EC est un enseignement d'ouverture qui permet aux étudiants d'explorer des activités, des disciplines ou des connaissances au-delà de celles proposées par la licence de sociologie.

B3.6- Modalités de contrôle des connaissances de L2 S4

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	Crédits	RÉGIME GÉNÉRAL						RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES			
		1 ^{ère} Session			Rattrapages			1 ^{ère} Session		Rattrapages	
		Type de contrôle	Type d'épreuve	Coef.	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coef.	Type d'épreuve	Coef.	Type d'épreuve	Coef.
Licence 2 ^{ème} année											
SEMESTRE 4											
UE 4.1 Savoirs thématiques – Sociologie	6			5			5		5		5
- Travail	2	CC	E		ET	E/O		E		E/O	
- Famille	2	CC	E	5	ET	E/O	5	E	5	E/O	5
- Inégalités sociales	2	CC	E		ET	E/O		E		E/O	
UE 4.2 Savoirs thématiques – Anthropologie	6			5			5		5		5
-Echanges économiques	2	CC	E		ET	E/O		E		E/O	
-Techniques	2	CC	E	5	ET	E/O	5	E	5	E/O	5
- Parenté	2	CC	E		ET	E/O		E		E/O	
UE 4.3 Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain	8			2			2		2		2
Réalisation d'une enquête par questionnaire	5	CC	E	3	SU	/	3	CC	3	SU	3
Présentation de résultats d'enquête	3	CC	E+O	1	SU	/	1	CC	1	SU	1
UE 4.4 Méthodes et disciplines auxiliaires	4			1			1		1		1
Statistiques appliquées à l'enquête	2	ET	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
Option Audiovisuel	2	CC	E	1	SU	/	1	CC	1	SU	1
Option Ethnomusicologie	2	CC	E	1	SU	/	1	CC	1	SU	1
Option Cartographie	2	CC	E	1	SU	/	1	CC	1	SU	1
UE 4.5 Langue	3			1			1		1		1
Langue vivante	3	CC	E+O	1	ET	E/O	1	E+O	1	E/O	1

UE 4.6 Projet de valorisation personnelle	3			1			1		1		1
Ouverture	3	ET	E/O	1	ET	E/O	1	E/O	1	E/O	1

(1) – Le dossier d'enquête est obligatoire pour tous les étudiants, régime général et salariés.

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal – E : Ecrit – O : Oral SU : Session Unique

B4- Présentation de la Licence 3ème Année (L3)

Nom du responsable : Nicolas OPPENCHAIM

B4.1- Maquette de L3 S5

L3 S5	Éléments pédagogiques	Coef.	Crédits		CM VHT	TD VHT	TP VHT	C/T	TDE
UE – 5.1 – Savoirs thématiques disciplinaires	Phénomènes urbains	5	3	9	26			26	52
	Sociologie du pouvoir et de l'Etat	5	3		26			26	52
	Travail, Emploi, Organisations	5	3		26			26	52
UE – 5.2 – Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain	Réalisation de l'enquête : recueil des données	3	5	9			30	36	66
	Recherche documentaire appliquée à l'enquête	1	2				10	5	15
	Epistémologie	2	2		16			16	32
UE – 5.3 - Questions disciplinaires	Deux options au choix : - Anthropologie du pouvoir - Immigration - Mouvements sociaux et changement social - Sociologie économique	2 fois 4 =8	2 fois 3 = 6	6	2 cours de 21h au choix= 42 h			42	84
UE – 5.4 – Langues et langage	Langue vivante	1	3	3		18		20	38
UE – 5.5 – Projet de valorisation personnelle	MOBIL			3				20	24
	Ouverture	1	3		20			20	40

Total S5 = 214h			30	156	18	40	231	445
----------------------------	--	--	-----------	------------	-----------	-----------	------------	------------

Coef. : coefficient, CM : cours magistral, TD : travaux dirigés, TP : travaux pratiques, VHT : Volume horaire total des enseignements par semestre

B4.2- Descriptif des enseignements de L3 S5

UE 5.1 Savoirs thématiques disciplinaires:

Ces enseignements thématiques – qui visent à approfondir la perspective sociologique, anthropologique et démographique à la lumière de données de terrain – constituent l'articulation entre la L3 et le Master mention « Sciences sociales : sociétés, villes et territoires » spécialité Sociologie-anthropologie. L'enseignement « Phénomènes urbains » s'intéresse à la sociologie urbaine, en reprenant et en actualisant les questions de fond posées par ses fondateurs : la ville exerce-t-elle un « tri social » ? Existe-t-il une « mentalité » urbaine ? Quelles sont les forces économiques qui produisent les villes ?... Il montre comment les chercheurs contemporains ont actualisé ces questions au travers de travaux sur différents objets : la ségrégation urbaine et les « effets de quartiers » ; la « culture » urbaine de la consommation ; le rôle des « firmes d'infrastructure » multinationales dans la production des villes. L'enseignement « **Sociologie du pouvoir et de l'Etat** » s'intéresse quant à lui aux principales caractéristiques du phénomène étatique, en abordant sa définition, sa genèse et son universalisation. Il interroge les transformations historiques et actuelles de l'Etat, notamment face au phénomène de mondialisation, en se focalisant sur les fonctions étatiques, les modes de l'action publique et les élites au pouvoir. L'enseignement « **Travail, emploi, organisations** » s'organise autour de trois domaines : sociologie du travail, sociologie de l'emploi et sociologie des organisations. Il questionne les découpages académiques 'classiques' et tend à montrer qu'il convient sans doute de capitaliser les apports de chacun pour mieux analyser les transformations dans les organisations et entreprises aujourd'hui. Il invite à les penser comme des enjeux (sociaux) à redéfinir dans lesquelles se confrontent des normes, valeurs et intérêts qui peuvent être antagonistes ou convergents.

UE 5.2 Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain :

Cette UE comprend trois EC. L'enseignement méthodologique consiste à mener un travail de recherche, depuis la construction de l'objet jusqu'au recueil des données en utilisant des outils qualitatifs (entretiens et ethnographie) et quantitatifs si les étudiants le désirent. Cette enquête est pour la première fois de la licence menée de manière individuelle, afin de consolider les savoirs et savoir-faire méthodologiques enseignés jusqu'alors, et d'expérimenter les différentes étapes de la recherche sociologique (d'un thème de recherche à la rédaction d'un mémoire). Le cours s'organise sur une alternance entre des moments de présentation de démarches, d'outils et de débats épistémologiques et méthodologiques en sciences sociales, des moments de travail et d'exposés sur des textes ou documents, et des moments de partage de l'avancée de la recherche. Ce travail est complété par une EC dans laquelle les étudiants effectuent une recherche documentaire en lien avec leur sujet. La réflexion épistémologique permet, en parallèle, de s'interroger sur la nature de l'objectivité en sciences humaines.

UE 5.3 Questions disciplinaires:

Les étudiants choisissent deux enseignements parmi les quatre proposés. Ces enseignements, thématiques ou de spécialité, permettent aux étudiants de commencer à se spécialiser dans les domaines correspondant à leur projet de formation ou professionnel.

Le cours « Anthropologie du pouvoir » s'attache à interroger les concepts du politique, du pouvoir et de l'autorité à la lumière des sociétés occidentales et non occidentales. Outre l'approche historique de la discipline anthropologique française et anglo-saxonne (Leach, Evans-Pritchard, Tuden, Maine, Morgan, Lowie...) dans ce

L'Université cultive toutes les réussites

domaine, la dynamique des systèmes « politiques » sera étudiée à la lumière, notamment, d'exemples de sociétés africaines et océaniques. La construction de la notion de l'état (condition, concept heuristique, concept historique...) sera également abordée en la croisant avec les notions de souveraineté, de pouvoir temporel, de pouvoir spirituel, de dépatrimonialisation du pouvoir, de pouvoir hérité ou mérité...

Le cours « Immigration » vise à offrir aux étudiants des outils conceptuels permettant d'analyser la place des migrations dans la construction des sociétés contemporaines. Les flux migratoires que la mondialisation intensifie, transforment et questionnent les sociétés, leur économie, leur ordre culturel et politique. La "question ethnique" est au cœur de ces transformations sociales. Après avoir situé historiquement les phénomènes étudiés, l'objectif du cours sera de comprendre comment la dimension ethnique de ces transformations est appréhendée en France aujourd'hui dans différentes sphères de la société (dans la ville, au travail, à l'école) et dans l'action publique. Si l'on parle souvent de discriminations, pour le sociologue les catégories ethniques et raciales constituent un des modes de différenciation et de hiérarchisation qui structurent toute société. Enfin, l'enseignement montrera l'intérêt d'explorer l'articulation des rapports « ethniques » avec les rapports de « genre » et de « classe ».

En partant des analyses d'Alain Touraine sur les mouvements sociaux, le cours « Mouvements sociaux et changement social » traite à partir d'exemples précis, des mécanismes de la contestation et des motifs de mobilisation. Il s'intéresse plus particulièrement aux NMS (Nouveaux Mouvements Sociaux). Dans un second temps, les phénomènes de foule et les mouvements collectifs de manière élargie (rumeurs, désordres urbains, etc.) seront analysés.

Le cours « Sociologie économique » vise à présenter dans le même temps les principaux résultats de la sociologie économique et à montrer en quoi ils complètent ou réfutent ceux de la théorie économique standard, qui fera l'objet d'une brève présentation liminaire. Il s'attache notamment à retracer l'histoire du capitalisme, à montrer les limites du marché et de la rationalité des acteurs en son sein, à questionner la valeur sociale de l'argent, ou encore l'importance des effets de réseaux etc. Ce sera également l'occasion de questionner la dimension performative de la théorie économique, qui façonne le monde autant qu'elle l'étudie, et qui n'est pas sans responsabilités dans la crise actuelle. Le cours se propose donc, au-delà des éléments théoriques incontournables de la discipline, de doter les étudiants de certaines clés fondamentales pour comprendre les remous politiques et économiques que nous traversons.

UE 5.4 Langues et langage:

L'enseignement de langue anglaise est poursuivi. Il a un double objectif : permettre aux étudiants de se préparer pour le CLES et d'accéder à la lecture de textes disciplinaires. Les heures sont réparties pour moitié en séances de cours, pour l'autre moitié en séances au Centre de Ressources en Langues (CRL).

UE 5.5 Projet de valorisation personnelle:

Cette UE est composée de deux EC. Le premier, intitulé MOBIL, a pour objectif d'impliquer les étudiants dans leur parcours de formation en les amenant à établir des ponts entre les connaissances acquises dans la formation et leurs expériences extra-universitaires ou leur projet professionnel ou de formation. Le deuxième EC est un enseignement d'ouverture qui permet aux étudiants d'explorer des activités, des disciplines ou des connaissances au-delà de celles proposées par la licence de sociologie.

B4.3-Modalités de contrôle des connaissances de L3 S5

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT Licence 3 ^{ème} année	Crédits	RÉGIME GÉNÉRAL						RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES			
		1 ^{ère} Session			Rattrapages			1 ^{ère} Session		Rattrapages	
		Type de contrôle	Type d'épreuve	Coef.	Type ² de contrôle	Type ³ d'épreuve	Coef.	Type ³ d'épreuve	Coef.	Type ³ d'épreuve	Coef.
SEMESTRE 5											
UE 5.1 Savoirs thématiques disciplinaires	9			5			5		5		5
- Phénomènes urbains	3										
- Sociologie du pouvoir et de l'Etat	3	ET	E	5	ET	E/O	5	E	5	E/O	5
- Travail, Emploi, Organisations	3										
UE 5.2 Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain	9			6			6		6		6
Réalisation de l'enquête : recueil des données	5	CC	E	3	SU	/	3	CC	3	SU	3
Recherche documentaire appliquée à l'enquête	2	CC	E	1	SU	/	1	E	1	SU	1
Epistémologie	2	ET	E	2	ET	E/O	2	E	2	E/O	2
UE 5.3 Questions disciplinaires (2 au choix)	6			4			4		4		4
- Anthropologie du pouvoir	3										
- Immigration	3										
- Mouvements sociaux et changement social	3	CC	E	2x4	ET	E/O	2x4	E	2x4	E/O	2x4
- Sociologie économique	3										
UE 5.4 Langue et langage	3			1			1		1		1
Langue vivante	3	CC	E+O	1	ET	E+O	1	E+O	1	E+O	1
UE 5.5 Projet de valorisation personnelle	3			1			1		1		1
Mobil											
Ouverture (*)	3	ET	E/O	1	ET	E/O	1	E/O	1	E/O	1

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal – E : Ecrit – O : Oral - SU : Session Unique

(*) Les étudiants de L3 qui envisagent de choisir pour le 2nd semestre l'option Pratique du cinéma anthropologique et documentaire devront s'inscrire à l'UEO Audiovisuel.

B4.4-Maquette de L3 S6

L3 S6	Éléments pédagogiques	Coef	Crédits		CM	TD VHT	TP VHT	C/T	DTE
UE – 6.1 – Savoirs thématiques disciplinaires	Espace et sociétés	5	3	9	26			26	52
	Problèmes sociaux et action publique	5	3		26			26	52
	Démographie, cycles de vie et famille	5	3		26			26	52
UE – 6.2 – Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain	Réalisation de l'enquête: l'analyse de données	3	3	5			26	30	56
	Présentation des résultats	1	2				10	20	30
UE – 6.3 – Questions disciplinaires	<u>Deux options au choix :</u> - Professions - Education - Sociologie des médias - Pratiques culturelles et patrimoine	2 fois 4 = 8	2 fois 3 = 6	6	2 cours de 21h au choix= 42 h			42	84
UE – 6.4 – Méthodes et disciplines auxiliaires	Statistiques appliquées à l'enquête	1	2	4	12	20		20	52
	Pratique du cinéma anthropologique et documentaire ou Géographie urbaine ou Histoire	1	2			18 18		30	15 18 18
UE – 6.5 – Langues	Langue vivante	1	3	3		18		20	38
UE – 6.6 – Projet de valorisation personnelle	MOBIL			3	2	4		20	32
	Libre	1	3		20			20	40
Total S6 = 298h			30		190	42	66	301	605
Total Licence 3^{ème} année = 512 h			60		346	60	106	532	1049

Coef. : coefficient, CM : cours magistral, TD : travaux dirigés, TP : travaux pratiques, VHT : Volume horaire total des enseignements par semestre, C/T : charge de travail pour l'étudiant, DTE : durée totale de travail pour l'étudiant

Total 1^{er} et 2nd semestres des heures de cours, TD et TP en troisième année : 492 heures.

Total en heures pour les six semestres : 1500 heures

Total des crédits européens (CE) en deuxième année (L1 +L2) : 180.

B4.5- Descriptif des enseignements de L3 S6

UE 6.1 Savoirs thématiques disciplinaires:

Ces enseignements thématiques – qui visent à approfondir la perspective sociologique, anthropologique et démographique à la lumière de données de terrain – constituent l'articulation entre la L3 et le Master mention « Sciences sociales : sociétés, villes et territoires » *spécialité Sociologie-anthropologie*. L'objectif de l'enseignement « Espace et sociétés » est d'examiner la relation circulaire entre les pratiques sociales des individus et leur environnement spatial. Cette relation circulaire est examinée en trois temps : à travers les grandes approches théoriques de la sociologie sur la morphologie et les mobilités urbaines, puis via l'étude des politiques urbaines et enfin à travers les pratiques de l'espace d'un certain nombre de populations emblématiques de la ville contemporaine : les habitants du périurbain, les jeunes de cité, les personnes sans-logement... L'enseignement « Problèmes sociaux et action publique » s'intéresse quant à lui aux conditions d'émergence des problèmes sociaux, à la publicisation et à la mise sur l'agenda politique de ces problèmes, à la formation et à la mise en place d'un plan d'action pour y faire face. Enfin, l'enseignement « Démographie, cycles de vie et famille » permet d'approfondir les connaissances démographiques des étudiants (acquises en L1 et L2), de présenter des connaissances relatives au cycle de vie familiale grâce à la Démographie historique, l'Analyse démographique, la Socio-démographie de la famille et la sociologie des âges de la vie.

UE 6.2 Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain:

Cette UE est consacrée à l'exploitation et à l'analyse des données d'enquête recueillies au semestre 5 ainsi qu'à la rédaction et à la présentation des résultats de recherche.

UE 6.3 Questions disciplinaires:

Les étudiants choisissent deux enseignements parmi les quatre proposés. Ces enseignements, thématiques ou de spécialité, permettent aux étudiants de commencer à se spécialiser dans les domaines correspondant à leur projet de formation ou professionnel.

Le cours « Professions » vise à familiariser les étudiants avec l'histoire et les principaux paradigmes de la sociologie des groupes professionnels, appelée également sociologie des professions. Ce courant de recherche est animé par certaines questions depuis ses origines : comment et pourquoi certains métiers accèdent-ils à une reconnaissance sociale et à des protections plus importantes que d'autres ? Pourquoi, par exemple, l'exercice illégal de la médecine est puni par la loi alors que chacun peut s'improviser plombier ou mécanicien ? Est-ce la nature des métiers considérés, leur fonction sociale, les savoirs qu'ils mobilisent, qui expliquent ces différences ?... Pour répondre à ces questions, le cours étudie d'abord les différentes formes historiques d'organisation professionnelle (corporatives, collégiales), avant d'aborder les évolutions les plus récentes du monde du travail où, paradoxalement, les valeurs du professionnalisme sont de plus en plus mobilisées dans les discours et de moins en moins présentes dans les faits, sous le poids d'un contrôle gestionnaire sans cesse plus pressant. En parallèle, les différents schémas explicatifs de la « professionnalité » proposés par la sociologie sont abordés, restituant ainsi les débats qui animent ce courant depuis ses origines.

Dans le cours « Education », les questions relatives à l'éducation sont abordées sous l'angle de la sociologie qui, en France, s'est longtemps et de façon majoritaire, consacrée à l'école et sous un angle plus anthropologique en référence aux travaux sur l'éducation dans les sociétés non occidentales. S'agissant des études sur l'institution scolaire en France, après avoir mis en évidence les principales politiques éducatives mises en place depuis la fin du 19^e siècle, la question des inégalités (sociales, de genre etc.) face à l'école sera abordée en étudiant les différentes théories qui tentent d'en rendre compte. Le rapport au savoir des élèves sera également étudié, ainsi que les relations entre les parents et les enseignants etc. Une attention sera aussi portée à des questions similaires et à des questions spécifiques au contexte africain en étudiant l'école en

L'Université cultive toutes les réussites

Afrique. Le domaine de l'éducation non scolaire (socialisation familiale, éducation dite traditionnelle) tant en France que dans divers pays non occidentaux sera également abordé.

Le cours « Sociologie des médias » est constitué d'une analyse critique des principaux auteurs de ce champ de la sociologie en étudiant plus précisément l'impact du star system, de la construction journalistique des faits divers, des représentations et des stéréotypes, de la publicité...

Le cours « Pratiques culturelles et patrimoine » vise à comprendre les processus d'institution de la culture et du patrimoine, envisagés comme un phénomène global concernant l'ensemble des sociétés et touchant à de nombreux secteurs de la vie sociale : économique, politique, idéologique, environnemental, etc. Mobilisant des savoirs construits en sociologie et en anthropologie, ce cours interroge notamment l'étude des pratiques culturelles, les processus sociaux de construction des patrimoines ainsi que les politiques publiques afférentes.

UE 6.4 Méthodes et disciplines auxiliaires:

Cette UE comprend deux EC. L'enseignement de statistiques approfondit les connaissances, théoriques et pratiques, de façon à les articuler à l'analyse sociologique. Le second EC propose aux étudiants, soit de poursuivre leur formation en audiovisuel par la production d'un documentaire socio-ethnographique, soit de découvrir deux disciplines proches, la Géographie urbaine ou l'Histoire, qui constitue une autre articulation entre la licence et le Master mention « Sciences sociales : sociétés, villes et territoires » spécialité Sociologie-anthropologie.

UE 6.5 Langues:

L'enseignement de langue anglaise est poursuivi. Il a un double objectif : permettre aux étudiants de se préparer pour le CLES et d'accéder à la lecture de textes disciplinaires. Les heures sont réparties pour moitié en séances de cours, pour l'autre moitié en séances au Centre de Ressources en Langues (CRL).

UE 6.6 Projet de valorisation personnelle:

Cette UE est composée de deux EC. Le premier, intitulé MOBIL, a pour objectif d'impliquer les étudiants dans leur parcours de formation en les amenant à établir des ponts entre les connaissances acquises dans la formation et leurs expériences extra-universitaires ou leur projet professionnel ou de formation. Le deuxième EC est un enseignement d'ouverture qui permet aux étudiants d'explorer des activités, des disciplines ou des connaissances au-delà de celles proposées par la licence de sociologie.

B4.6- Modalités de contrôle de connaissances de L3 S6

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT		Crédits	RÉGIME GÉNÉRAL						RÉGIME SPÉCIAL			
			1 ^{ère} Session			Rattrapages			1 ^{ère} Session		Rattrapages	
			Type de contrôle	Type d'épreuve	Coef	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coef	Type d'épreuve	Coef	Type d'épreuve	Coef.
SEMESTRE 6												
UE 6.1 Savoirs thématiques disciplinaires (2 au choix)		9			5			5		5		5
- Espace et sociétés - Problèmes sociaux et action publique - Démographie, cycles de vie et famille		3 3 3	ET	E	5	ET	E/O	5	E	5	E/O	5
UE 6.2 Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain		5			4			4		4		4
Réalisation de l'enquête : l'analyse de données		3	CC	E	3	SU	/	3	CC	3	SU	3
Présentation des résultats		2	CC	E+O	1	SU	/	1	E+O	1	SU	1
UE 6.3 Questions disciplinaires (2 au choix)		6			4			4		4		4
- Professions - Education - Sociologie des médias - Pratiques culturelles et patrimoine		3 3 3 3	CC	E	2x 4	ET	E/O	2x 4	E	2x4	E/O	2x4
UE 6.4 Méthodes et disciplines auxiliaires		4			2			2		2		2
Statistiques appliquées à l'enquête	CM	2	ET	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
	TD		CC	E	1				E	1		
Pratique du cinéma anthropologique et documentaire ou Géographie urbaine ou Histoire		2	CC	E/O	1	SU	/	1	CC	1	SU	1
			CC	E/O		SU	/		E/O		SU	
			CC	E/O		SU	/		E/O		SU	
UE 6.5 Langue		3	CC	E+O	1	ET	E+O	1	E+O	1	E+O	1
UE 6.6 Projet de valorisation personnelle		3			1			1		1		1
Mobil												
Ouverture		3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal - E : Ecrit - O : Oral - SU : Session Unique

(1) Le dossier d'enquête est obligatoire pour tous les étudiants, régime général et régime spécial d'études

B5- Présentation de la Licence parcours Spécifiques

Responsables de la formation : Claudie REY et Françoise SITNIKOFF

La sociologie est une discipline scientifique qui vise à mieux comprendre la réalité sociale et sa complexité. Elle s'intéresse à tous les sujets où sont impliqués des êtres humains pris collectivement : la famille, l'école, le travail, la religion, les modes de vie, la culture, le sport...

Sur tous ces sujets, le sociologue est attentif aux caractéristiques des institutions, aux pratiques sociales, aux interactions, aux relations de domination... Il révèle souvent la face cachée du fonctionnement de nos sociétés. Ce travail de décryptage n'est pas immédiat et passe par une remise en question des idées reçues et des lieux communs.

Objectifs de la formation

Prendre de la distance par rapport aux missions du travail social.

Réinterroger les faits sociaux contemporains.

Renforcer des savoirs fondamentaux en sociologie et en anthropologie.

S'approprier des outils de la démarche sociologique.

Conduire une enquête sociologique sur plusieurs mois.

Validations d'acquis – Formation continue

Conformément aux procédures en vigueur au sein de l'Université François Rabelais de Tours concernant la validation des acquis professionnels, chaque dossier de VAP fera l'objet d'une étude approfondie pour établir la suite à donner à la candidature (accès à l'entrée au diplôme, éventuelles dispenses de certains enseignements).

Publics concernés

Titulaires du DEASS (Diplôme d'État d'Assistant de Service Social).

Titulaires d'un DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé)

Titulaires d'un DEFA (Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation),

Titulaire d'un DECESF (Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale et Familiale),

Titulaire d'un DEEJE (Diplôme d'État d'Éducateur Jeunes Enfants), sous réserve de validation d'acquis pédagogiques.

Titulaire d'un DUT de carrière sociale

Travailleurs sociaux expérimentés sous réserve de validation d'acquis d'expérience professionnelle.

Conditions d'admission

Titulaire d'un diplôme niveau III en interventions sociales

Pas de condition d'ancienneté

Sur examen du dossier **et de la lettre de motivation** (formation initiale, formation continue) suivi, sur décision de jury, d'un entretien individuel en présence de deux membres de l'équipe pédagogique.

Organisation de la formation

392 heures de formation représentant 60 crédits.

Formation sur 15 mois, ouvrant en septembre 2016 et se terminant en décembre 2017.

Un jour par semaine de 8 heures d'enseignement, plus 14 regroupements de deux jours.

Rythme des regroupements

Les cours auront lieu :

Les vendredis

Les jeudis et vendredis les semaines de regroupement (1 fois par mois)

Semestre 1 : De septembre 2016 à mi-avril 2017

Semestre 2 : Mi-avril 2017 à décembre 2017

B5.1 - Maquette L3 S5

Unités d'Enseignement	Eléments pédagogiques	Coef	Crédits	CM	TD	TP	Estimation de la charge de travail	Durée Totale/ étudiant
5^{ème} semestre (S5)	EP							
UE 5,1 Savoirs thématiques disciplinaires	Renforcement des prérequis	5	2	21*			21	42
	Théories sociologiques	5	2	21*			21	42
	Théories anthropologiques							
UE 5,2 – Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain	Sociologie et changement social	5	2	21*			21	42
	Anthropologie de la dynamique des sociétés	5	2	21*			21	42
UE 5,2 – Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain	Renforcement des prérequis	3	2	18	28		18	36
	Histoire des méthodes	3	2				28	56
	Initiation aux méthodes d'enquêtes							
UE 5,2 – Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain	Approfondissement des méthodes et réflexions épistémologiques	2	2	21*			21	42
	Enquête de terrain	3	1		28**		28	56
	- Qualitative	2	1		12		12	24
- quantitative	1	1		8**		8	16	
UE 5,3 – Questions disciplinaires	Recherche documentaire appliquée à l'enquête							
	Education	4	3	21*			21	42
UE 5,3 – Questions disciplinaires	Appropriation transversale des connaissances	4	3	6***			21	42
UE 5,4 – Langue et langage	Langue	1	3		18		18	36
	Compétences numérique C2I	1	1		12		12	24
UE 5,5 – Projet de valorisation personnelle	MOBIL						20	20
	Ouverture	1	3	20			20	40
Total 5^{ème} Semestre (S5) = 291h			30	185	106		303	594

*dont 3 heures en E-Learning ** dont 2 heures en E-Learning *** Heures tutorées réparties sur la durée de la formation

Les enseignements « grisés » ne sont pas dispensés

B5.2 - Modalités de contrôle des connaissances L3 S5

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT Licence 3 ^{ème} année	Crédits	RÉGIME GÉNÉRAL					
		1 ^{ère} Session			2 ^{ème} Session		
		Type de contrôle	Type d'épreuve	Coef.	Type ² de contrôle	Type ³ d'épreuve	Coef.
SEMESTRE 5	30						
UE 5,1 Savoirs thématiques disciplinaires II				5			
Théories sociologiques		CC	E	5	ET	E	5
Théories anthropologiques		CC	E	5	ET	E	5
Sociologie et changement social		CC	E	5	ET	E	5
Anthropologie de la dynamique des sociétés		CC	E	5	ET	E	5
UE 5.2 Méthodologie disciplinaire				6			
Histoire des méthodes		CC	E	3	ET	E	3
Initiation aux méthodes d'enquêtes		CC	E	3	ET	E	3
Approfondissement des méthodes et réflexions épistémologiques		CC	E	2	ET	E	2
Enquête de terrain qualitatif		CC	E	3	R	-	3
Enquête de terrain quantitatif		CC	E	2	R	-	2
Recherche documentaire appliquée à l'enquête		CC	E	1	ET	E	1
UE 5.3 Questions disciplinaires				4			
Education		CC	E	4	ET	E	4
Appropriation transversale des connaissances		CC	E	4	ET	E	4
UE 5.4 Langue et langage				1			
Langue		CC	E	1	ET	E	1
Compétence numérique C2i		CC	E	1	ET	E	1
UE 5.5 Projet de valorisation personnelle				1			
MOBIL				-			
Ouverture		ET	E	1	ET	E	1

B5.3 - Maquette L3 S6

Unités d'Enseignement	Eléments pédagogiques	Coef.	Crédits	CM	TD	TP	Estimation de la charge de travail	Durée Totale/ étudiant
6^{ème} semestre (S6)	EP							
UE 6,1 – Savoirs thématiques disciplinaires	Phénomènes urbains	5	4	26*			21	47
	Travail et organisation	5	4	26*			21	47
UE 6,2– Méthodes disciplinaire et enquête de terrain	Réalisation enquête - qualitative - quantitative	3 2	3 2		24** 12		24 12	48 24
	Valorisation des résultats d'enquête	1	2		10**		20	30
UE 6,3 – Questions disciplinaires	Famille	4	3	21*			21	42
	Problèmes sociaux et action publique	4	3	21*			21	42
UE 6,4 – Méthodes et disciplines auxiliaires	Statistiques et traitement informatique des données	1	1			12	12	24
	Atelier d'échange de pratiques	1	2		18**		20	38
UE 6,5 – Langue	Textes sociologiques en anglais	1	3		18		20	38
UE 6,6 – Projet de valorisation personnelle	MOBIL				10		20	20
	Ouverture	1	3	20			20	20
Total 6^{ème} Semestre (S6) = 218h			30	114	92	12	232	450

* dont 3 heures en E-Learning

** dont 2 heures en E-Learning

Les enseignements « grisés » ne sont pas dispensés

B5.4 - Modalités de contrôle des connaissances L3 S6

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT Licence 3 ^{ème} année	Crédits	RÉGIME GÉNÉRAL					
		1 ^{ère} Session			2 ^{ème} Session		
		Type de contrôle	Type d'épreuve	Coef.	Type ² de contrôle	Type ³ d'épreuve	
SEMESTRE 6	30						
UE 6,1 Savoirs thématiques disciplinaires				5			
Phénomènes urbains	4	CC	E	5	ET	E	3
Travail et organisation	4	CC	E	5	ET	E	3
UE 6.2 Méthodologie disciplinaire et enquête de terrain				4			
Réalisation de l'enquête :							
- Qualitative	3	CC	E	3	REPORT		3
- Quantitative	2	CC	E	2	REPORT		2
- Valorisation des résultats de l'enquête	2	CC	E	1	REPORT		1
UE 6.3 Questions disciplinaires				4			
Famille	3	CC	E	4	ET	E	4
Problèmes sociaux et action publique	3	CC	E	4	ET	E	4
UE 6.4 Méthodes et disciplines auxiliaires				2			
Statistiques et traitement informatique des données	1	CC	E	1	ET	E	1
Atelier d'échange de pratiques	2	CC	E	1	ET	E	1
UE 6.5 Langue				1			
Textes sociologiques en anglais	3	CC	E	1	ET	E	1
UE 6.6 Projet de valorisation personnelle							
MOBIL Ouverture	3	ET	R	1	ET	E	1

→ Culture

→ La M.O.I.P. (Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle)

→ Vie associative et citoyenneté étudiante

→ Sport - (SUAPS)

→ Handicap

→ Santé

Université François-Rabelais
UFR Arts et Sciences Humaines

3 rue des Tanneurs - BP 4103
37041 Tours Cedex 01



02 47 36 65 35

www.univ-tours.fr

Retrouvez-nous !



web

Livret des Études

2016
2017

SOCIOLOGIE

licence